

LIGUE MOTOCYCLISTE DE NORMANDIE

Réservé club organisateur
N° de course
Reste dû:

ENGAGEMENT CHAMPIONNAT ENDURANCE TT 2013

EPREUVE DU

LIEU:

CHAMPIONNAT OPEN A

TROPHÉE OPEN B

(rayer la mention inutile)

Prix des engagements par EQUIPAGE (location du transpondeur incluse) : 66 €

Pénalité de retard : 30 €

Licence 1 Epreuve : 65€ (à saisir sur le site www.ffmoto.com)

PILOTE 1	PILOTE 2
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Date de Naissance :	Date de Naissance :
Adresse :	Adresse :
.....
Ligue :	Ligue :
Club :	Club :
Tel :	Tel :
N° de permis :	N° de permis :
Date et lieu :	Date et lieu :
N° de CASM :	N° de CASM :
Type de LICENCE : NCA <input type="checkbox"/> NAC <input type="checkbox"/> NCB <input type="checkbox"/>	Type de LICENCE : NCA <input type="checkbox"/> NAC <input type="checkbox"/> NCB <input type="checkbox"/>
N° de LICENCE:	N° de LICENCE:
Licence 1 epreuve : <input type="checkbox"/>	Licence 1 epreuve : <input type="checkbox"/>
Vétéran <input type="checkbox"/>	Vétéran <input type="checkbox"/>
MOTO 1	MOTO 2
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Attention : Chronométrage des épreuves par transpondeur (Location comprise dans l'engagement)

Pour ceux qui n'en possèdent pas encore, prévoir sur place, l'achat d'un support de transpondeur au prix de 8 €

Pour ceux qui n'ont pas envoyé un chèque de garantie à l'année à la Ligue de Normandie en prévoyant un de 200 €

Pas d'équipages mixtes (NCA/NCB)

Pour les Licences 1 Epreuve, un certificat médical d'aptitude au sport motocycliste de moins d'un an est obligatoire

Le pilote qui s'engage à l'épreuve mentionnée ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance du règlement du championnat de Normandie, du Trophée B, ainsi que du règlement particulier de l'épreuve et s'engage à les respecter ainsi qu'à se conformer aux dires des organisateurs et officiels.

Règles environnementales : Afin de se conformer à l'article 32 du règlement FFM, chaque équipage devra mettre en place dans son stand, un tapis environnemental, pour protéger le sol des phases d'entretien de la moto.

PAS DE TAPIS = DEPART REFUSE!

EXTINCTEUR OBLIGATOIRE!

Fait à :

Signature :

le :

Précédée de la mention

"Lu et approuvé"